

**Le Maire,
Maurice BATTAS**



Envoyé en préfecture le 11/03/2020

Reçu en préfecture le 11/03/2020

Affiché le 12/03/2020

ID : 022-200056703-20200306-DB20200317-DE

N°2020-03-17

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt le six Mars à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 21 Février 2020, se sont réunis en séance publique sous la Présidence de Monsieur Maurice BATTAS Maire de Pordic.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Maurice BATTAS, Alain JOUANNY, Jean Luc BERTRAND, Jean Claude QUETTIER, Loïc TARDY, Marie Claire HOURDEL, Monique LE VEB, Florence LE CORVAISIER, Pierre Anne LE GOFF, Isabelle DESFEUX, Evelyne LE GUEN, Guy RUSSELLE, Louis EOUZAN, Marie Pierre COLLIN, Guénaëlle GEOFFROY COADIC, Annie GOUEZEL, Brigitte MANON, Jeanine CLOAREC, Michel CHEVE, Noëlla CONNEN, Philippe PLESSIX, Marie Frederique BLOT LE POTTIER, Robert ROLANDO, Michèle CARMES, Claudine ADAM, Yannick GUILLOU, Andrée VIOUGEA, Yvon SOULABAIL, Françoise MICHEL, Joël DE FONTENAY, Gilbert MALEDANT, Pascal URO, Nelly MORO, Martine BOSCHER, Guylaine TUDOT, Laetitia MORIN, Ollivier LE DU, Nathalie LONCLE.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :

Yves LAMOUR donne pouvoir à Alain JOUANNY

Remy LE GRAND donne pouvoir à Marie Frederique BLOT LE POTTIER

Emmanuelle EOUZAN (COTTIN) donne pouvoir à Maurice BATTAS

Joseph LE POTTIER donne pouvoir à Françoise MICHEL

Patrick DELAMARRE donne pouvoir à Gilbert MALEDANT

Nicole LE LANNON donne pouvoir à Joël DEFONTENAY

ABSENT(S) / EXCUSE (S):

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Brigitte MANON

Nombre de conseillers en exercice : 44

Nombre de présents : 38

Nombre de votants : 44

17- Attribution d'une subvention exceptionnelle à « Tréméloir Animation » :

Rapporteur : Madame Evelyne LE GUEN, Adjointe au Maire à la vie associative

L'association « Tréméloir Animation », a été sollicité par le vélo-sport Briochin – Avenir Ginglinais pour organiser le championnat départemental des pass cyclistes le dimanche 7 juin 2020 à Pordic.

Le circuit a été sélectionné par le Comité Départemental Cycliste. Au regard de cet évènement de portée Départementale et des frais à engager l'Association « Tréméloir Animation » sollicite une subvention exceptionnelle auprès de la ville.

Vu l'avis favorable de la commission administration générale finances ressources humaines le 20 Février 2020.

Envoyé en préfecture le 11/03/2020

Reçu en préfecture le 11/03/2020

Affiché le

ID : 022-200056703-20200306-DB20200317-DE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € à l'association « Tréméloir Animation ».

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Maurice BATTAS.

